

ACTION URGENTE

IRAN. UNE MÈRE EMPRISONNÉE DOIT ÊTRE AUTORISÉE À RECEVOIR DES VISITES DE SA FILLE

Des représentants des pasdaran (gardiens de la révolution) iraniens ont fait pression sur Nazanin Zaghari Ratcliffe, une prisonnière d'opinion irano-britannique travaillant pour une organisation caritative, pour qu'elle choisisse entre faire venir sa fille de deux ans en prison jusqu'à trois jours par semaine ou signer un document déclarant qu'elle renonce au « droit d'être avec sa fille ».

Nazanin Zaghari Ratcliffe, une prisonnière d'opinion irano-britannique travaillant pour une organisation caritative et détenue à la prison d'Evin à Téhéran, a dit à son mari le 25 novembre que des agents des pasdaran (gardiens de la révolution) avaient fait pression sur elle pour qu'elle choisisse entre faire venir sa fille de deux ans, Gabriella Ratcliffe, à la section 2-A de la prison d'Evin pour qu'elle soit avec elle jusqu'à trois jours par semaine ou signer un document déclarant qu'elle renonce au « droit d'être avec sa fille ». Il n'y a pas d'installations adaptées aux enfants à la prison d'Evin. Lors de son dernier appel téléphonique avec son mari le 2 décembre, Nazanin Zaghari Ratcliffe a déclaré qu'aucun de ces choix ne lui semblait acceptable et que ce qu'elle demandait aux autorités était des visites plus régulières de sa fille (soit une visite d'une journée complète soit deux visites d'une demi-journée par semaine). Actuellement, elle n'a le droit qu'à une visite d'une heure par semaine. Il semble que les autorités lui aient imposé ce choix pour tenter de contrecarrer la mauvaise publicité créée par le fait qu'elle a été séparée de son enfant. Son état de santé physique et mental s'est détérioré et elle a écrit une lettre de suicide à son mari en octobre.

Nazanin Zaghari Ratcliffe a été condamnée à cinq ans d'emprisonnement en septembre à l'issue d'un procès inique devant un tribunal révolutionnaire à Téhéran qui l'a déclarée coupable d'atteinte à la sécurité nationale, des accusations forgées de toutes pièces. Sa famille ne connaît pas les chefs d'accusation exacts. Des articles disponibles sur des médias gérés par l'État indiquent que sa condamnation est liée à son seul travail avec des fondations de médias et des organisations caritatives basées au Royaume-Uni. Au moment de son arrestation en avril, elle était en vacances en Iran. Elle était alors chef de projet pour la Fondation Thomson Reuters (TRF) et gérait des projets de formation dans le domaine des médias et du journalisme dans plusieurs pays dont le Liban, la Jordanie, le Maroc et le Myanmar, et préparait des demandes de financement. Des médias gérés par l'État ont affirmé qu'elle était une « espionne » de la TRF et que la TRF défendait les intérêts des pays occidentaux en faisant la promotion de la démocratie « de type occidental » dans des pays en développement et facilitait par conséquent « l'érosion des cultures et traditions locales ». Amnesty International croit savoir que la TRF n'a aucun projet concernant l'Iran. Au mois de juin, le responsable de l'appareil judiciaire de la province de Kerman a déclaré que Nazanin Zaghari Ratcliffe avait « mené des actions portant atteinte à la sécurité du pays lors de la sédition de 2009 [référence aux soulèvements ayant suivi les élections présidentielles] en créant de nombreux sites Internet et en organisant des campagnes médiatiques ». Ces accusations se basent uniquement sur le poste d'employée administrative qu'elle occupait il y a sept ans à Londres au sein de BBC Media Action, dans le cadre d'un projet de formation de jeunes journalistes en Afghanistan et en Iran.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en persan, en anglais, en arabe, en français, en espagnol ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités iraniennes de libérer immédiatement et sans condition Nazanin Zaghari Ratcliffe, car il s'agit d'une prisonnière d'opinion détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association ;
- appelez-les, en attendant sa libération, à lui permettre de voir sa fille, dans le cadre de visites prolongées dans un environnement adapté, en tenant compte des meilleurs intérêts de l'enfant, conformément aux dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant, que l'Iran a ratifiée ;
- engagez-les à permettre aux représentants consulaires britanniques de lui rendre visite pendant sa détention.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 JANVIER 2017 À :

Guide suprême de la République
islamique d'Iran
Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei

Responsable du pouvoir judiciaire
Ayatollah Sadegh Larijani

Copies à :
Président
Hassan Rouhani

Veillez adresser vos appels à ces autorités par l'intermédiaire des représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays (voir liste ci-dessous). S'il n'y a pas d'ambassade iranienne dans votre pays, adressez votre courrier à la mission permanente de l'Iran aux Nations unies : Permanent Mission of the Islamic Republic of Iran to the United Nations, 622 Third Avenue, 34th Floor, New York, NY 10017, États-Unis. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 117/16. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/MDE13/5163/2016/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

IRAN. UNE MÈRE EMPRISONNÉE DOIT ÊTRE AUTORISÉE À RECEVOIR DES VISITES DE SA FILLE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En octobre 2016, Nazanin Zaghari Ratcliffe a songé au suicide après avoir été condamnée à cinq ans d'emprisonnement en septembre. Richard Ratcliffe a déclaré à Amnesty International que le moral de sa femme était si bas qu'elle lui avait écrit une lettre de suicide. Elle a également entamé une grève de la faim le 13 novembre, en signe de désespoir à l'idée de ne jamais être libérée. Son état était si inquiétant que le 18 novembre les autorités ont organisé la visite en urgence de sa famille. Lors de la visite, sa mère a perdu connaissance en voyant à quel point sa fille avait maigri. Dans l'intérêt de sa fille, Nazanin Zaghari Ratcliffe a mis fin à sa grève de la faim le jour de la visite. En prison, elle souffre de palpitations, de troubles de la vue et de douleurs dans les mains, les bras et les épaules.

Nazanin Zaghari Ratcliffe s'apprêtait à quitter l'Iran et à rentrer au Royaume-Uni avec sa fille de 22 mois lorsqu'elle a été arrêtée le 3 avril. Avant d'être placée en détention, elle a pu laisser sa fille à ses parents, qui l'avaient accompagnée à l'aéroport. Les autorités ont confisqué le passeport britannique de l'enfant. Après son arrestation, ses proches sont retournés deux fois à l'aéroport afin de savoir ce qu'il était advenu d'elle, mais les autorités ne leur ont pas indiqué les raisons de son arrestation et de sa détention, ni fourni d'autres informations. Les autorités l'ont d'abord placée en détention durant environ une semaine dans un lieu inconnu à Téhéran, avant de la transférer vers un centre de détention inconnu dans la ville de Kerman, à environ 1 000 km de Téhéran, dans le Sud du pays. Nazanin Zaghari Ratcliffe n'a pu appeler sa famille pour la première fois, et ce brièvement, que trois ou quatre jours après son arrestation, mais elle n'a pas été autorisée à donner de détails. Le 11 avril, sa famille a reçu un appel d'un responsable qui s'est juste présenté comme étant le directeur d'un centre de détention à Kerman et qui a dit que Nazanin Zaghari Ratcliffe allait « bien ». Le 27 avril, ses proches ont reçu un nouvel appel, apparemment d'un agent des pasdaran, qui leur a dit qu'elle était détenue pour des « raisons liées à la sécurité nationale », et qu'elle serait probablement incarcérée deux ou trois mois supplémentaires aux fins de l'enquête. Il a demandé à sa famille de préparer des vêtements et de l'argent à lui remettre. Pendant un certain temps après son arrestation, elle a été autorisée par intermittence à téléphoner à sa famille en Iran, mais pas à son époux. Elle est désormais autorisée à appeler ce dernier.

Nazanin Zaghari Ratcliffe a été autorisée à voir sa famille, notamment sa fille, pour la première fois le 11 mai, lorsqu'elle a été emmenée dans une chambre d'hôtel de Kerman où elle a pu recevoir une visite de sa famille sous étroite surveillance. Elle n'a pas été autorisée à discuter des détails de son affaire. D'après sa famille, elle était clairement en mauvaise santé : elle avait perdu du poids et était si faible qu'elle ne pouvait pas se lever et n'était pas capable de porter sa fille. Elle n'a pas été autorisée à consulter un avocat, malgré les interrogatoires répétés qu'elle a subis et la déclaration qu'on l'a forcée à signer. Le 18 mai, elle a été amenée dans le quartier des femmes de la prison de Kerman, puis environ un mois plus tard, à la mi-juin, elle a été transférée vers la prison d'Evin, où elle est détenue à l'isolement dans la Section 2-A, sous le contrôle des pasdaran. Les autorités iraniennes ne lui ont pas permis de recevoir des visites de représentants consulaires britanniques.

En août, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a déclaré que sa détention était arbitraire et a appelé les autorités iraniennes à la libérer immédiatement et à lui accorder un droit contraignant à des réparations.

Au titre des Règles des Nations unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes (Règles de Bangkok), « [I]es peines non privatives de liberté doivent être privilégiées, lorsque cela est possible et indiqué, pour les femmes enceintes et les femmes ayant des enfants à charge, des peines privatives de liberté étant envisagées en cas d'infraction grave ou violente ou lorsque la femme représente encore un danger et après la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant ou des enfants » (règle 64). Les Règles de Bangkok disposent également que « [I]es visites auxquelles des enfants prennent part doivent se dérouler dans un cadre et un climat propres à faire de la visite une expérience positive [...] et doivent permettre des contacts directs entre la mère et l'enfant. Les visites supposant un contact prolongé avec les enfants devraient être, si possible, encouragées » (règle 28).

Nom : Nazanin Zaghari Ratcliffe
Femme

Action complémentaire sur l'AU 117/16, MDE 13/5364/2016, 19 décembre 2016